



LES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS DE LA REGION DU GHARB-CHRARDA-BENI HSEN

D'APRES LE RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2004

Sommaire

Liste des tableaux.....	3
Liste des graphiques.....	6
Liste des tableaux annexes.....	8
Introduction.....	11
Chapitre 1 : Caractéristiques démographiques des enfants.....	15
1-1 La répartition spatiale de la population infantile.....	15
1-1-1 Enfants de moins de 18 ans par province.....	15
1-1-2 Enfants de moins de 18 ans par milieu de résidence.....	16
1-2 La structure des enfants selon le sexe et l'âge	17
1-2-1 Population infantile selon le sexe et la province.....	17
1-2-2 Structure par âge et province.....	18
1-2-3 Population infantile selon l'âge, le milieu de résidence et la province.....	19
1-3 Le lien de parenté avec le chef de ménage.....	20
1-3-1 Lien de parenté avec le chef de ménage par province...	20
1-3-2 Lien de parenté avec le chef de ménage selon le milieu de résidence.....	22
1-4 Le statut matrimonial.....	23
1-4-1 Statut matrimonial selon le milieu de résidence et la province.....	23
1-4-2 Statut matrimonial selon le sexe et la province.....	24
Chapitre 2 : Education et analphabétisme.....	27
2-1 L'analphabétisme.....	27
2-2 La scolarisation des enfants.....	29
2-2-1 Type d'enseignement.....	29
2-2-2 Fréquentation scolaire.....	30
2-2-3 Niveau d'étude.....	32

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

2-3 La population infantile non scolarisée.....	34
2-4 La connaissance des langues.....	35
Chapitre 3 : Activité économique et chômage des enfants.....	39
3-1 les caractéristiques de la population infantile active.....	39
3-1-1 Population infantile selon le type d'activité, le sexe et le milieu de résidence.....	39
3-1-2 Population infantile active selon le sexe et le milieu de résidence.....	42
3-1-3 Taux d'activité selon le milieu de résidence et le sexe.....	44
3-2 Les caractéristiques de la population infantile active Occupée.....	45
3-2-1 Actifs occupés selon les branches d'activité économique.....	45
3-2-2 Actifs occupés selon la profession principale.....	48
3-2-3 Situation dans la profession selon le milieu de résidence et le sexe	50
3-3 Le chômage des enfants de moins de 18 ans.....	53
Chapitre 4 : Handicap des enfants.....	57
4-1 Les enfants handicapés par province.....	57
4-2 Le type de handicap.....	57
4-2-1 Type de handicap selon le milieu de résidence.....	59
4-2-2 Type de handicap selon le sexe.....	60
4-3 Le taux de prévalence de l' handicap.....	61
4-3-1 Taux de prévalence de l'handicap selon le milieu de résidence.....	61
4-3-2 Taux de prévalence de handicap selon le sexe.....	61
Conclusion.....	65
Annexe statistique.....	67

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 01 : Répartition des enfants de moins de 18 ans selon les provinces.....	15
Tableau 02 : Répartition des enfants selon le milieu de résidence et la province.....	16
Tableau 03 : Répartition des enfants selon le sexe et la province	17
Tableau 04 : Répartition de la population infantile selon l'âge quinquennal et la province.....	19
Tableau 05 : Population infantile par âge, sexe, milieu de résidence et province (%).....	20
Tableau 06 : Répartition des enfants selon le lien de parenté avec le chef de ménage par province.....	21
Tableau 07 : Répartition des enfants selon le lien de parenté avec CM et le milieu de résidence (%)	22
Tableau 08 : Population infantile selon l'état matrimonial, le milieu de résidence et la province (%).....	23
Tableau 09 : Population infantile selon l'état matrimonial, le sexe et la province (%).....	24
Tableau 10: Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence, le sexe et la province.....	28
Tableau 11 : Type d'enseignement selon le milieu de résidence et la province (%).....	29
Tableau 12 : Taux de scolarisation des enfants (7à12 ans) par Sexe, province et milieu de résidence.....	31

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

Tableau 13 : Répartition des enfants selon le niveau d'étude, le milieu de résidence, le sexe et la province.....	33
Tableau 14 : Part des enfants (âgés de 6 à 17 ans) non scolarisés selon le sexe, le milieu de résidence et la province (%).....	34
Tableau 15 : Population infantile (de 10 à 17 ans) selon les langues lues et écrites, le milieu de résidence, le sexe et la province (%).....	36
Tableau 16 : Répartition des enfants de moins de 18 ans selon le type d'activité et le sexe (%).....	40
Tableau 17 : Répartition des enfants selon le type d'activité et le milieu de résidence (%).....	41
Tableau 18: Répartition des enfants actifs selon le milieu de résidence et le sexe (%).....	43
Tableau 19: Taux d'activité des enfants selon le milieu de résidence, le sexe et la province.....	44
Tableau 20 : Structure des actifs occupés selon les branches d'activité, le milieu de résidence et le sexe.....	47
Tableau 21 : Structure des enfants actifs occupés selon la profession principale et le sexe.....	48
Tableau 22 : Structure des enfants actifs occupés selon la profession principale et le milieu de résidence...	49
Tableau 23: Répartition des enfants actifs occupés selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%).....	51
Tableau 24 : Répartition des enfants actifs occupés selon la situation dans la profession et le sexe %.....	52

Tableau 25 : Taux de chômage selon le milieu de résidence, le sexe et la province (de 15 à 17 ans).....	54
Tableau 26 : Répartition des enfants handicapés selon la Province et le sexe.....	57
Tableau 27 : Répartition des enfants handicapés selon le type de handicap, le milieu de résidence et la province...	59
Tableau 28: Répartition des enfants handicapés selon le type de handicap, le sexe et la province.....	60
Tableau 29: Taux de prévalence de handicap selon le milieu de résidence.....	61
Tableau 30: Taux de prévalence de handicap selon le sexe.....	61

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 01 : Population infantile par province (%).....	16
Graphique 02 : Population infantile selon milieu de résidence par province (%).....	17
Graphique 03 : Population infantile selon le sexe par province (%).....	18
Graphique 04: Répartition des enfants selon le groupe d'âges et la province (%).....	19
Graphique 05: Répartition des enfants selon le lien de parenté avec le chef de ménage (%).....	21
Graphique 06: Evolution du taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et la province (1994-2004)	29
Graphique 07: Répartition des enfants de la région selon le type d'enseignement (%).....	30
Graphique 08: Taux de scolarisation des enfants (7à12 ans) par milieu de résidence.....	31
Graphique 09: Répartition des enfants de 10 à moins de 18 ans selon les langues lues et écrites (%).....	35
Graphique 10 : Répartition des enfants de la région selon le type d'activité et le sexe (%).....	40
Graphique 11 : Répartition des enfants selon le type d'activité et le sexe (%).....	42
Graphique 12 : Répartition des enfants actifs de la région selon le milieu de résidence et le sexe (%).....	43
Graphique 13 : Taux d'activité des enfants selon le milieu de résidence et le sexe	45

Graphique 14 : Structure des actifs occupés selon les branches d'activité (%).....	46
Graphique 15 : Répartition des enfants actifs occupés selon la situation dans la profession (%)	50
Graphique 16 : Répartition des enfants actifs occupés de la région selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)	51
Graphique 17 : Répartition des enfants actifs occupés de la région selon la situation dans la profession et le sexe(%)	53
Graphique 18 : Taux de chômage dans la région selon le milieu de résidence, le sexe (15 à 17 ans).....	54
Graphique 19 : Répartition des enfants handicapés selon la province (%).....	58
Graphique 20 : Répartition des enfants handicapés selon le type de handicap au niveau régional(%).....	58

LISTE DES TABLEAUX ANNEXES

Tableau 01 : Répartition de la population infantile par âge, milieu de résidence et province (%)	69
Tableau 02 : Répartition des enfants selon le groupe d'âges et le sexe (%)	69
Tableau 03 : Structure des actifs occupés selon les branches d'activité et le milieu de résidence.....	70
Tableau 04 : Structure des actifs occupés selon les branches d'activité et le sexe.....	71
Tableau 05 : Enfants handicapés selon le type de handicap, l'âge et la province (%).....	72
Tableau 06 : Taux de prévalence de handicap par type de handicap, milieu de résidence et province (%).....	72
Tableau 07 : Taux de prévalence de handicap par type de handicap, sexe et province (%).....	73

INTRODUCTION

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

INTRODUCTION

L'enfance c'est la période de la vie humaine allant de la naissance à l'adolescence. Cette définition générale reste insuffisante, puisque l'âge du début de l'adolescence reste indéterminé et diffère d'un pays à l'autre. Les différences culturelles existant entre les pays, ainsi que les importants changements physiques et émotionnels par lesquels l'enfant va passer à l'âge adulte ont mis en lumière la nécessité de trouver une définition consensuelle, une référence globale valable et acceptable par tous, qui permettrait à chaque enfant, où qu'il se trouve dans le monde, d'être considéré de la même manière.

Les Nations Unies ont donc élaboré une définition de l'enfant pour que tous les pays ayant ratifié la Convention internationale des Droits de l'enfant partagent la même référence, c'est l'article n° 1 de la Convention :

« Un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable »

Pour cette étude, et pour ne pas sombrer dans la problématique des significations exactes des phases de la vie, à travers l'espace et les âges, nous avons adopté la définition des institutions spécialisées des Nations Unies, en particulier la Convention internationale des Droits de l'enfant, qui considère comme enfant tout être humain de moins de 18 ans, sauf si la loi de son pays lui accorde la majorité plus tôt, ce qui n'est pas le cas au Maroc.

Sur le plan statistique, les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004, nous permettent de déterminer la population légale du pays, ainsi que la population municipale et ses principales caractéristiques démographiques et socio-économiques à tous les niveaux du découpage administratif.

En effet, en se basant sur les données du RGPH 2004, au niveau de la région du Gharb-Chrarda-Béni-Hsen, cette étude donnera les

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

caractéristiques démographiques et socio-économiques des enfants de moins de 18 ans de la région du Gharb-Chrarda-Béni-Hssen et de ses trois provinces pour mieux connaître les différences que présente cette catégorie de la population au niveau régional et provincial.

Le premier chapitre de cette étude est consacré à dégager les caractéristiques démographiques telles que la répartition des enfants de moins de 18 ans selon la province, le milieu de résidence, le sexe, l'âge, le lien de parenté avec le chef de ménage, le statut matrimonial.

Les caractéristiques de l'éducation (analphabétisme et scolarité) sont abordées au deuxième chapitre.

Le troisième chapitre a cerné les caractéristiques de l'activité économique (type d'activité, taux d'activité, taux de chômage, branches d'activité et professions).

Quant au quatrième chapitre, il est réservé aux enfants en situation de handicap pour avoir une idée sur les types de handicap qui existent, l'effectif des enfants handicapés et les taux de prévalence de l'handicap selon le milieu de résidence et le sexe.

CHAPITRE 1 :
CARACTERISTIQUES
DEMOGRAPHIQUES DES
ENFANTS

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

Chapitre 1 : Caractéristiques démographiques des enfants

1-1 La répartition spatiale de la population infantile

En 2004, la population municipale de la région du Gharb Chrarda Beni Hssen s'est établie à 1.647.861 personnes dont 646 077 sont âgés de moins de 18 ans. Cela veut dire que 39,2% sont au stade de l'enfance. Cette proportion a connu une baisse importante entre 2004 et 1994, où elle a été de 49,3%. Cet écart de presque 10 points s'explique, entre autres, par la baisse de la fécondité.

1-1-1 Enfants de moins de 18 ans par province

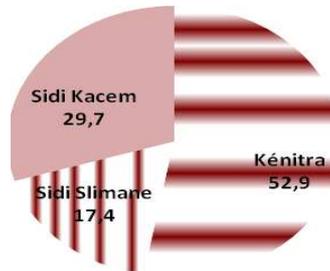
L'analyse de la répartition de la population infantile dans l'espace renseigne sur les disparités existantes au niveau de la répartition géographique de cette population. A cet effet, l'analyse du tableau 01 qui présente la distribution des enfants par province, montre que les enfants de moins de 18 ans sont fortement concentrés dans la province de Kénitra qui en abritent plus de la moitié (52,8%). Cette répartition des moins de 18 ans respecte l'ordre de répartition de la population totale de la région par province.

Tableau 01 : Répartition des enfants de moins de 18 ans selon les provinces

Province	Kénitra	Sidi Kacem	Sidi Slimane	Région
Effectif	341 762	192 099	112 216	646 077
%	52,9	29,7	17,4	100,0
Pop T	869 748	489 310	288 803	1 647 861
% Enf /PT	39,3	39,3	38,9	39,2

Source : RGPH 2004

Graphique 01 : Population infantile par province (%)



Source : RGPH 2004

1-1-2 Enfants de moins de 18 ans par milieu de résidence

La répartition des enfants selon le milieu de résidence montre que la majorité d'entre eux vivent dans la campagne. En effet, 61,2% des enfants sont observés dans le milieu rural contre 38,8% en milieu urbain. On peut expliquer cette constatation par la répartition de la population totale, puisqu'on trouve que 56,8% de cette population vivent dans la campagne contre 43,2% en milieu urbain.

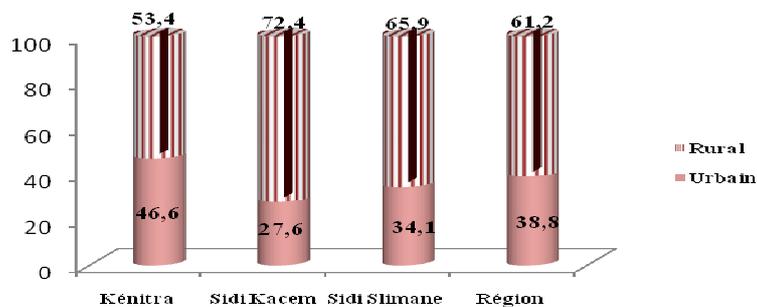
Durant la période intercensitaire, la proportion des enfants vivant en milieu rural a connu une baisse, de près de 5 points. Elle est passée de 66% en 1994 à 61,2 en 2004 avec un écart qui dépasse 4 points.

Tableau 02 : Répartition des enfants selon le milieu de résidence et la province (%)

Province	Urbain	Rural	Ensemble
Kénitra	46,6	53,4	100,0
Sidi Kacem	27,6	72,4	100,0
Sidi Slimane	34,1	65,9	100,0
Région 2004	38,8	61,2	100,0
Région 1994	34,0	66,0	100,0

Source : RGPH (1994-2004)

Graphique 02 : Population infantile selon le milieu de résidence et la province (%)



Source : RGPH 2004

1-2 La structure des enfants selon le sexe et l'âge

1-2-1 Population infantile selon le sexe et la province

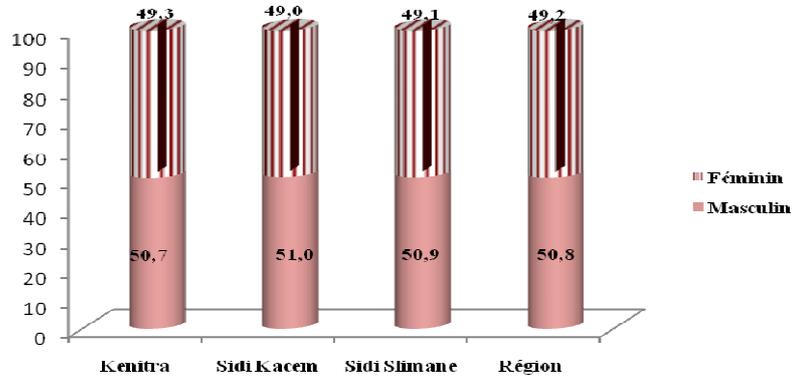
On constate à travers la répartition des enfants de moins de 18 ans selon le sexe, que presque 50,8% des enfants sont de sexe masculin contre 49,2% des enfants qui sont de sexe féminin. Cette structure a été presque la même en 1994. Il y a donc, un léger avantage des garçons par rapport aux filles au niveau régional. Cette constatation est également observée au niveau de toutes les provinces.

Tableau 03: Répartition des enfants selon le sexe et la province(%)

Province	SEXE		Total
	Masculin	Féminin	
Kenitra	50,7	49,3	100
Sidi Kacem	51	49	100
Sidi Slimane	50,9	49,1	100
Région 2004	50,8	49,2	100
Région 1994	50,9	49,1	100

Source : RGPH (1994-2004)

Graphique 03 : Population infantile selon le sexe par province (%)



Source : RGPH 2004

1-2-2 Structure par âge et province

L'étude de la structure de la population infantile de la région par âge montre qu'elle constituée de 29,3% des enfants du groupe d'âge quinquennal 10-14 ans. Les groupes de 0 à 4 ans et de 5 à 9 ans représentent plus de 26% et seulement 17,4% des enfants sont en âge d'activité (15-17 ans). En outre, plus de 55% des enfants sont en âge de scolarisation (5 à 14 ans). Cette tendance est observée au niveau de toutes les provinces de la région.

L'examen de l'évolution de la structure de la population infantile entre 1994 et 2004 révèle une évolution contrastée de chacun des groupes d'âge, reflet incontestable d'un changement de comportement démographique, notamment en matière de fécondité. La proportion des enfants âgés de moins de 5 ans a connu une légère baisse en passant de 27,3 % à 26,8%.

Les enfants dont l'âge est compris entre cinq et neuf ans ont connu une baisse importante, de 29% en 1994 à 26,5% en 2004.

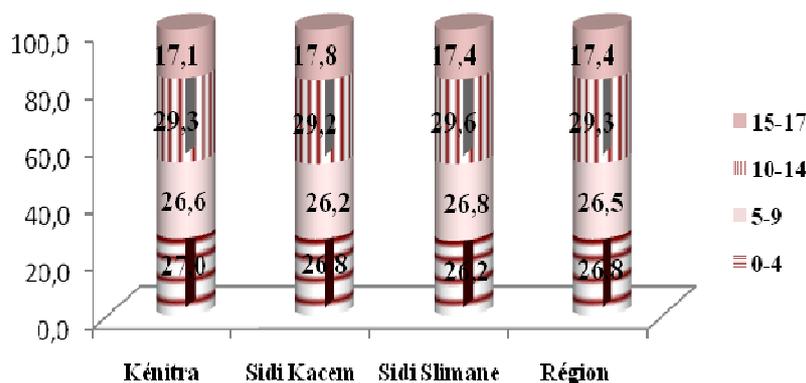
Quant aux deux groupes d'âges 10-14 ans et 15-17 ans, ils ont connu une augmentation importante surtout le dernier groupe dont la part est passée de 14,9% à 17,4% entre 1994 et 2004.

Tableau 04 : Répartition de la population infantile selon l'âge quinquennal et la province

Age quinquennal	Kénitra	Sidi Kacem	Sidi Slimane	Région 2004	Région 1994
0-4	27,0	26,8	26,2	26,8	27,3
5-9	26,6	26,2	26,8	26,5	29,0
10-14	29,3	29,2	29,6	29,3	28,8
15-17	17,1	17,8	17,4	17,4	14,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH (1994-2004)

Graphique 04: Répartition des enfants selon les groupes d'âge et la province (%)



Source : RGPH 2004

1-2-3 Population infantile selon l'âge, le milieu de résidence et la province

La répartition des enfants de moins de 18 ans par âge quinquennal, sexe et milieu de résidence, indique qu'il n'y a pas de différences significatives entre les deux sexes. Aussi, le pourcentage des enfants en âge de scolarisation dépasse 55% au niveau de toutes les provinces et ce quel que soit le milieu de résidence. Il s'établit à un maximum de 56.8 % en milieu urbain de Sidi Slimane et un minimum de 55% en milieu rural de Sidi Kacem. Quant à la population en âge d'activité,

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

elle ne dépasse pas 18% au niveau de toutes les provinces (pour les deux milieux de résidence et quel que soit le sexe).

Tableau 05 : Population infantile par âge quinquennal, sexe, milieu de résidence et province (%)

Province	Age	Urbain			Rural			Total		
		M	F	E	M	F	E	M	F	E
Kénitra	0-4	26,6	26,5	26,5	27,3	27,5	27,4	27,0	27,0	27,0
	5-9	27,2	27,2	27,2	26,1	26,2	26,1	26,6	26,7	26,6
	10-14	29,5	29,1	29,3	29,4	29	29,2	29,4	29,1	29,3
	15-17	16,6	17,2	16,9	17,2	17,3	17,2	16,9	17,2	17,1
	Total	100,0								
Sidi Kacem	0-4	26,4	25,5	25,9	27,2	27,1	27,2	27	26,7	26,8
	5-9	26,4	27,3	26,9	25,8	26,1	25,9	26	26,4	26,2
	10-14	29,3	29,4	29,4	29,2	29,1	29,1	29,2	29,2	29,2
	15-17	17,9	17,8	17,8	17,8	17,7	17,8	17,8	17,8	17,8
	Total	100,0								
Sidi Slimane	0-4	26,1	25,3	25,7	26,3	26,5	26,4	26,3	26,1	26,2
	5-9	26,7	26,8	26,7	26,7	27	26,9	26,7	26,9	26,8
	10-14	30,1	30,1	30,1	29,4	29,1	29,3	29,7	29,5	29,6
	15-17	17,1	17,8	17,5	17,5	17,4	17,4	17,3	17,5	17,4
	Total	100,0								
Région	0-4	26,5	26,1	26,3	27,1	27,2	27,2	26,9	26,8	26,8
	5-9	27	27,2	27,1	26,1	26,3	26,2	26,4	26,6	26,5
	10-14	29,6	29,3	29,5	29,3	29,1	29,2	29,4	29,2	29,3
	15-17	16,9	17,4	17,2	17,5	17,4	17,5	17,3	17,4	17,4
	Total	100,0								

Source : RGPH 2004

1-3 Le lien de parenté avec le chef de ménage

1-3-1 Lien de parenté avec le chef de ménage par province

Quelle que soit la province, la répartition des enfants de moins de 18 ans selon le lien de parenté avec le chef de ménage permet de dégager que malgré la pression de la vie moderne, les familles de la région gardent toujours des liens relativement puissants, entre leurs membres. En effet, au niveau régional, l'examen des données du graphique 05, montre que 80,1 % des enfants sont les fils ou les filles des chefs de

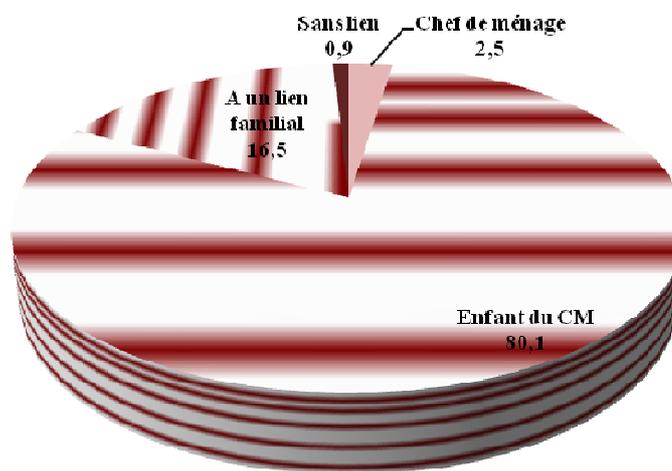
ménage. Cela veut dire que la majorité des enfants vivent dans des ménages dirigés par un parent, et 16,5% ont un lien familial avec le chef de ménage, et seulement 0,9 % des enfants n'ont pas de lien de parenté avec le chef de ménage. Le reste, qui représente 2,5% de ces enfants, sont déclarés comme des chefs de ménage.

Tableau 06 : Répartition des enfants selon le lien de parenté avec le chef de ménage par province

lien de parenté	Kénitra	Sidi Kacem	Sidi Slimane	Région
Chef de ménage	2,6	2,6	2,2	2,5
Enfant du CM	80,3	79,7	80,0	80,1
A un lien familial	16,1	17,1	16,9	16,5
Sans lien	1,0	0,6	0,9	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Graphique 05: Répartition des enfants selon le lien de parenté avec le chef de ménage (%)



Source : RGPH 2004

1-3-2 Lien de parenté avec le chef de ménage selon le milieu de résidence

Les liens familiaux sont relativement plus marqués en milieu rural, car au niveau régional et provincial, le pourcentage des enfants qui n'ont pas un lien avec le chef de ménage, ne dépasse pas 0.6% en milieu rural, par contre il est un peu élevé en milieu urbain, il atteint près de 1.5% à Kénitra et Sidi Slimane et 0.9% à Sidi Kacem.

Les sans lien sont plus représentés en milieu urbain pour raison d'accueil des ménages urbains de certains enfants pour des raisons diverses comme la scolarisation par exemple.

Tableau 07 : Répartition des enfants selon le lien de parenté avec CM et le milieu de résidence (%)

Province	Milieu de résidence	lien de parenté avec le CM				Total
		enfant du CM	a un lien	sans lien	chef de ménage	
Kénitra	Urbain	85,5	10,9	1,5	2,1	100,0
	Rural	75,8	20,7	0,6	2,9	100,0
	Ensemble	80,3	16,1	1,0	2,6	100,0
Sidi Kacem	Urbain	85,4	11,3	0,9	2,4	100,0
	Rural	77,6	19,3	0,5	2,6	100,0
	Ensemble	79,9	16,9	0,9	2,3	100,0
Sidi Slimane	Urbain	83,8	12,5	1,5	2,2	100,0
	Rural	77,9	19,1	0,6	2,4	100,0
	Ensemble	79,7	17,1	0,6	2,6	100,0
Région	Urbain	85,2	11,2	1,3	2,3	100,0
	Rural	76,8	19,9	0,6	2,7	100,0
	Ensemble	80,1	16,5	0,9	2,5	100,0

Source : RGPH 2004

1-4 Le statut matrimonial

1-4-1 Statut matrimonial selon le milieu de résidence et la province

L'analyse de la structure des enfants selon l'état matrimonial montre que le mariage à un âge très précoce a quasiment disparu dans la région. Le taux des enfants mariés tôt est passé de 4,3% en 1994 à 0,6% en 2004, et ce suite aux changements socioculturels, tels que le prolongement de la durée des études, la scolarisation des filles.....). En effet, quel que soit le milieu de résidence ou la province, le célibat est la règle chez les enfants de moins de 18 ans dépassant ainsi les 99% des cas. Selon le milieu de résidence, le célibat atteint 99,6% en milieu urbain contre 99,3% en milieu rural.

Tableau 08 : Population infantile selon l'état matrimonial, le milieu de résidence et la province (%)

Province	Milieu de résidence	Etat matrimonial				Total
		Célibataire	Marié	Divorcé	Veuf	
Kénitra	Urbain	99,6	0,4	0,0	0,0	100,0
	Rural	99,2	0,8	0,0	0,0	100,0
	Total	99,4	0,6	0,0	0,0	100,0
Sidi Kacem	Urbain	99,6	0,4	0,0	0,0	100,0
	Rural	99,3	0,6	0,0	0,0	100,0
	Total	99,4	0,6	0,0	0,0	100,0
Sidi Slimane	Urbain	99,6	0,4	0,0	0,0	100,0
	Rural	99,3	0,7	0,0	0,0	100,0
	Total	99,4	0,6	0,0	0,0	100,0
Région 2004	Urbain	99,6	0,4	0,0	0,0	100,0
	Rural	99,3	0,7	0,0	0,0	100,0
	Total	99,4	0,6	0,0	0,0	100,0
Région 1994	Urbain	97,3	2,7	0,0	0,0	100,0
	Rural	94,8	5,2	0,0	0,0	100,0
	Total	95,7	4,3	0,0	0,0	100,0

Source : RGPH (1994-2004)

1-4-2 Statut matrimonial selon le sexe et la province

La structure des enfants selon l'état matrimonial et le sexe au niveau des trois provinces, permet de dire que le célibat touche un peu plus les garçons que les filles (99,9% chez les garçons contre 98,9% chez les filles au niveau régional). La proportion des mariés de sexe féminin a connu une baisse importante durant la période intercensitaire, elle est passée de 7,7% en 1994 à 1,1% en 2004. Cette baisse a touché aussi la proportion des mariés de sexe masculin mais à un niveau moindre. Elle est passée de 0,7% à 0,1%.

Tableau 09 : Population infantile selon l'état matrimonial, le sexe et la province(%)

Province	Sexe	Etat matrimonial				Total
		Célibataire	Marié	Divorcé	Veuf	
Kénitra	Masculin	99,9	0,1	0,0	00,0	100,0
	Féminin	98,8	1,1	0,0	0,0	100,0
	Total	99,4	0,6	0,0	0,0	100,0
Sidi Kacem	Masculin	99,9	0,1	0,0	0,0	100,0
	Féminin	98,9	1,1	0,0	0,0	100,0
	Total	99,4	0,6	0,0	0,0	100,0
Sidi Slimane	Masculin	99,9	0,1	0,0	0,0	100,0
	Féminin	98,9	1,1	0,0	0,0	100,0
	Total	99,4	0,6	0,0	0,0	100,0
Région 2004	Masculin	99,9	0,1	0,0	0,0	100,0
	Féminin	98,9	1,1	0,0	0,0	100,0
	Total	99,4	0,6	0,0	0,0	100,0
Région 1994	Masculin	99,2	0,7	0,0	0,0	100,0
	Féminin	92,0	7,7	0,0	0,3	100,0
	Total	95,7	4,1	0,0	0,1	100,0

Source : RGPH (1994-2004)

CHAPITRE 2:
EDUCATION ET
ANALPHABETISME
DES ENFANTS

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

Chapitre 2 : Education et Analphabétisme

L'éducation devient au Maroc une priorité nationale. Le budget consacré à l'enseignement absorbe une partie importante du budget de l'Etat, mais malgré les efforts déployés par l'Etat pour lutter contre l'analphabétisme, la politique de l'enseignement n'est pas arrivée à une scolarisation totale de la population en âge d'entrer à l'école. Le système de l'enseignement s'est implanté dans certaines régions plus que dans d'autres. En effet, la généralisation de l'enseignement primaire à tous les enfants en âge de scolarisation et l'amélioration de l'enseignement secondaire et supérieur sont encore loin d'être atteintes, puisqu'il y a encore des enfants en âge de scolarisation qui ne vont pas à l'école, et que nombreux sont les élèves qui abandonnent les études à un niveau ou à un autre de l'enseignement.

2-1 L'analphabétisme

L'analphabète, d'après la définition adoptée par le RGPH 2004, est toute personne, âgée de 10 ans ou plus, que son efficacité de lecture et d'écriture ne dépasse pas son nom, les chiffres numériques ou une simple expression apprise par cœur, ou qui n'a jamais appris à lire ni à écrire.

Avec les efforts déployés par l'Etat à travers les campagnes de lutte contre l'analphabétisme, la proportion des enfants âgés de 10 à 17 ans ne savaient ni lire ni écrire a enregistré une chute remarquable entre 1994 et 2004. En effet, elle est passée de 44,7% en 1994 à 24,5% en 2004. Cette baisse a touché les deux milieux de résidence, elle est passée de 15,2% à 6,9% en milieu urbain, et de 59,9% à 35,6% en milieu rural.

Selon le sexe, la proportion des analphabètes est passée de 31,9% en 1994 à 18,3% en 2004 pour les garçons et de 58% à 30,9% pour les filles.

En outre, le taux d'analphabétisme varie selon le milieu de résidence et selon le sexe. Il touche majoritairement le milieu rural et la population féminine en particulier. En 2004, il s'établit à un minimum

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

de 5.1% pour les garçons citadins et un maximum de 45,1% pour les filles rurales.

Au niveau provincial et selon le milieu de résidence, le taux d'analphabétisme s'établit à un minimum de 6,2% en milieu urbain de Sidi Slimane et un maximum de 45,3% en milieu rural de Kénitra. On constate qu'il y a des différences significatives en matière d'analphabétisme du fait que la scolarisation est plus répandue dans les villes que dans les campagnes.

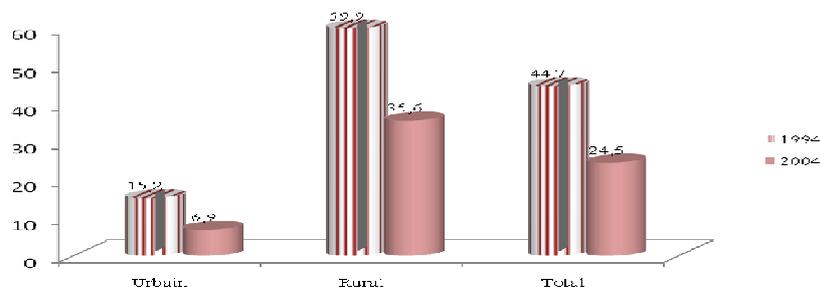
Selon le sexe, on distingue que c'est la population féminine qui souffre le plus de ce fléau, et ce quel que soit le milieu de résidence ou la province (8,8% contre 5,1% en milieu urbain et 45,1% contre 26,6% en milieu rural). Cette situation provient entre autres de préjugés culturels, les filles étant destinées à être mariées et l'éducation étant alors une perte de temps et d'argent : il vaudrait mieux leur apprendre à effectuer les travaux domestiques.

Tableau 10: Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence, le sexe et la province

Province	Urbain			Rural			Total		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
Kénitra	5,1	8,6	6,8	34,4	56,6	45,3	20,9	34,1	27,4
Sidi Kacem	4,7	7,8	6,2	18,4	32,6	25,3	14,6	25,6	20,0
Sidi Slimane	5,9	10,6	8,3	22,8	40,5	31,4	17,0	30,0	23,4
Région 2004	5,1	8,8	6,9	26,6	45,1	35,6	18,3	30,9	24,5
Région 1994	10,3	20,3	15,2	42,9	77,6	59,9	31,9	58,0	44,7

Source : RGPH (1994-2004)

Graphique 06: Evolution du Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence (1994-2004)



Source : RGPH (1994-2004)

2-2 La scolarisation des enfants

2-2-1 Type d'enseignement

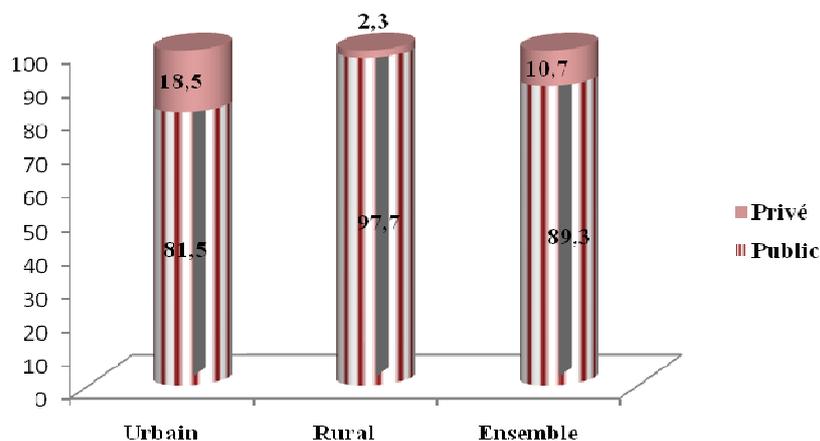
La scolarisation, au niveau de la région du Gharb-Chrarda-Béni-Hssen, est assurée par deux types d'enseignement : public et privé. L'enseignement public absorbe presque 89,3 % des élèves, 81,5% en milieu urbain contre 97,7% en milieu rural. Quant à l'enseignement privé, il a accueilli, en 2004, 10,7% des élèves seulement, 18,5% en milieu urbain contre 2,3% en milieu rural. Par province, on remarque que dans la province de Kénitra, l'enseignement privé est plus sollicité (14,0%).

Tableau 11 : Population infantile selon le type d'enseignement, le milieu de résidence et la province(%)

Province	Milieu	Public	Privé	Total
Kénitra	Urbain	79,7	20,3	100,0
	Rural	97,1	2,9	100,0
	Ensemble	86,0	14,0	100,0
Sidi Kacem	Urbain	85,2	14,8	100,0
	Rural	98,5	1,5	100,0
	Ensemble	93,8	6,2	100,0
Sidi Slimane	Urbain	84,1	15,9	100,0
	Rural	97,3	2,7	100,0
	Ensemble	91,4	8,6	100,0
Région	Urbain	81,5	18,5	100,0
	Rural	97,7	2,3	100,0
	Ensemble	89,3	10,7	100,0

Source : RGPH 2004

Graphique 07: Répartition des enfants de la région selon le type d'enseignement (%)



Source : RGPH 2004

2-2-2 Fréquentation scolaire

Les résultats du RGPH 2004 montrent qu'au niveau de la région, le taux brut de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans atteint 72,7%.

Par milieu de résidence, les enfants de la campagne et ceux de la ville ne jouissent pas de façon équitable de cette scolarisation : le taux de scolarisation n'est que de 60,8% en milieu rural contre 90,9% en milieu urbain.

Les disparités selon le sexe, ne sont pas significatives dans les villes : 90,6% pour les filles contre 91,2% pour les garçons. Par contre, cette inégalité dans l'accès à la scolarisation par sexe persiste encore dans la campagne (10 points d'écart).

Selon le milieu de résidence et le sexe, 55,5% seulement des filles sont scolarisées en milieu rural contre 90,6% en milieu urbain.

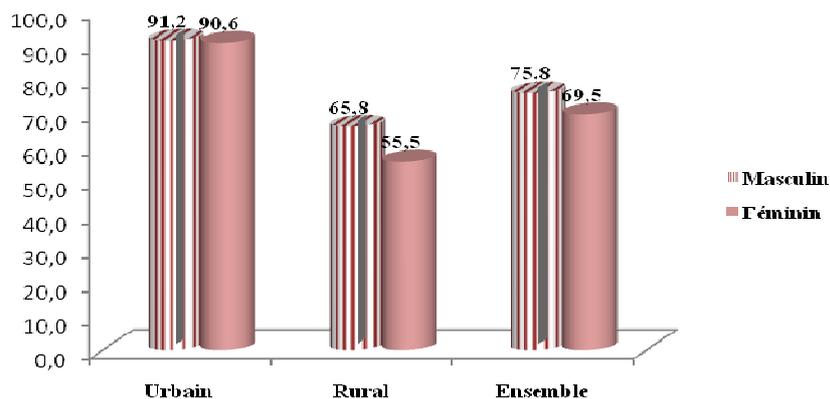
On peut dire que l'éducation de base est presque généralisée dans les villes plus que dans les campagnes, ce qui demande encore des efforts pour l'amélioration de la scolarisation en milieu rural.

Tableau 12 : Taux de scolarisation des enfants (7à12 ans) par sexe, province et milieu de résidence

Province	Sexe	Urbain	Rural	Total
Kénitra	Masculin	91,4	58,8	74,1
	Féminin	90,7	45,9	67,2
	Total	91,0	52,5	70,7
Sidi Kacem	Masculin	92,2	73,9	79,1
	Féminin	91,2	66,0	73,2
	Total	91,7	70,0	76,2
SidiSlimane	Masculin	89,5	68,3	75,5
	Féminin	89,2	60,2	70,4
	Total	89,3	64,3	73,0
Région	Masculin	91,2	65,8	75,8
	Féminin	90,6	55,5	69,5
	Total	90,9	60,8	72,7

Source : RGPH 2004

Graphique 08: Taux de scolarisation des enfants (7à12 ans) selon le sexe et le milieu de résidence



Source : RGPH 2004

2-2-3 Niveau d'étude

En 2004, les établissements scolaires de la région ont accueilli près de 267 736 élèves âgés de moins de 18 ans, la part des ruraux est de 44,8% (41,4% sont de sexe féminin) contre 55,2% d'élèves citadins (49,2% sont de sexe féminin).

La répartition des enfants selon le niveau scolaire montre que plus de 71% des élèves sont enregistrés dans le premier cycle de l'enseignement fondamental, suivis par 19,7% dans le deuxième cycle de l'enseignement fondamental. L'enseignement secondaire est atteint par près de 3,8% des élèves. Ces taux varient selon le milieu de résidence (respectivement 62,2%, 23,6% et 5,1% dans les villes contre 82,1%, 14,8% et 2,3 % dans les campagnes) et selon le sexe (respectivement 70,6%, 20,4% et 3,9% pour les garçons contre 71,8%, 18,8% et 3,8 % pour les filles).

Les disparités selon le sexe, ne sont pas significatives dans les villes, les parts des différents niveaux de l'enseignement pour les filles sont très proches de ceux des garçons, en milieu urbain, soit respectivement 62,8%, 23,3% et 4,8% pour les garçons contre 61,6%, 23,9% et 5,5% pour les filles. Par contre, on relève de grandes disparités par sexe dans la campagne. Les filles rurales accèdent peu au deuxième cycle de l'enseignement fondamental, avec un taux de 11,3% contre 17,3% chez les garçons ruraux. L'éloignement des établissements de ce cycle d'enseignement empêcherait la plupart des filles de poursuivre leurs études.

Pour l'enseignement préscolaire, il regroupe d'une façon générale les enfants âgés de trois à cinq ans. Les résultats révèlent de profondes disparités entre les deux milieux de résidence. Ainsi, la part des enfants du préscolaire est de l'ordre 5,4%. Dans les villes, elle est de 9,1% au moment où elle n'atteint que 0,8% dans les campagnes. Ce faible niveau de scolarisation dans les campagnes est dû généralement au fait que les parents n'accordent pas d'importance à l'éducation de leurs enfants surtout lorsque les enfants sont en bas âge et aussi à l'absence des établissements du préscolaire en milieu rural.

Les mêmes constatations sont relevées pour les trois provinces de la région.

Tableau 13: Répartition des enfants selon le niveau d'étude, le milieu de résidence, le sexe et la province(%)

Province	Milieu	Sexe	Niveau scolaire				Total
			Présc	Prim	Collég	Second	
Kénitra	Urbain	M	9,6	62,3	23,3	4,8	100,0
		F	9,4	61,1	23,8	5,6	100,0
		T	9,5	61,7	23,6	5,2	100,0
	Rural	M	1,1	80,6	15,3	3,0	100,0
		F	0,9	88,9	9,2	1,0	100,0
		T	1,1	83,9	12,9	2,2	100,0
Sidi Slimane	Urbain	M	9,0	61,8	24,3	4,9	100,0
		F	8,7	61,4	25	4,9	100,0
		T	8,9	61,6	24,6	4,9	100,0
	Rural	M	1,0	74,8	20,9	3,3	100,0
		F	1,0	81,8	15,3	1,9	100,0
		T	1,0	77,8	18,5	2,7	100,0
Sidi Kacem	Urbain	M	7,6	65,2	22,5	4,6	100,0
		F	8,1	63,1	23,3	5,5	100,0
		T	7,9	64,2	22,9	5,1	100,0
	Rural	M	0,6	79,2	17,6	2,6	100,0
		F	0,3	87,3	11,1	1,3	100,0
		T	0,5	82,6	14,8	2,1	100,0
Région	Urbain	M	9,1	62,8	23,3	4,8	100,0
		F	9,1	61,6	23,9	5,5	100,0
		T	9,1	62,2	23,6	5,1	100,0
	Rural	M	0,9	78,9	17,3	2,9	100,0
		F	0,7	86,7	11,3	1,3	100,0
		T	0,8	82,1	14,8	2,3	100,0
	Ensemble	M	5,1	70,6	20,4	3,9	100,0
		F	5,6	71,8	18,8	3,8	100,0
		T	5,4	71,1	19,7	3,8	100,0

Source : RGPH 2004

2-3 La population infantile non scolarisée

Après avoir analysé la population infantile scolarisée, il serait nécessaire d'avoir une idée sur les enfants non scolarisés. Nous avons pris en considération ici uniquement les enfants âgés de 6 à 17 ans.

Sur un total de 440 499 enfants âgés de 6 à moins de 18 ans, près de 118 519 enfants n'ont jamais fréquenté un établissement scolaire. Ils représentent 26,9%.

La part de la population infantile non scolarisée selon le milieu de résidence connaît de grandes différences entre les deux milieux de résidence. Elle s'élève à 39,0 % en milieu rural contre 8,1% en milieu urbain au niveau de la région, et c'est le même constat au niveau provincial. La répartition des non scolarisés selon le sexe, montre qu'il y a des variations entre les deux sexes. Au niveau régional, le pourcentage des filles qui n'ont pas eu de chance d'accès à l'école, dépasse le pourcentage des garçons de près de 10 points d'écart. 31,9% des filles n'ont jamais fréquenté l'école. Cette part est de 22% parmi les garçons. Parmi les raisons de la non-scolarisation, on pouvait citer, le manque de moyens financiers pour subvenir aux frais d'étude, le manque ou l'insuffisance d'écoles primaires dans la localité de résidence, l'éloignement de l'école ou le recours des parents à la force de travail de leurs enfants.

Tableau 14 : Part des enfants (âgés de 6 à 17 ans) non scolarisés selon le sexe, le milieu de résidence et la province (%)

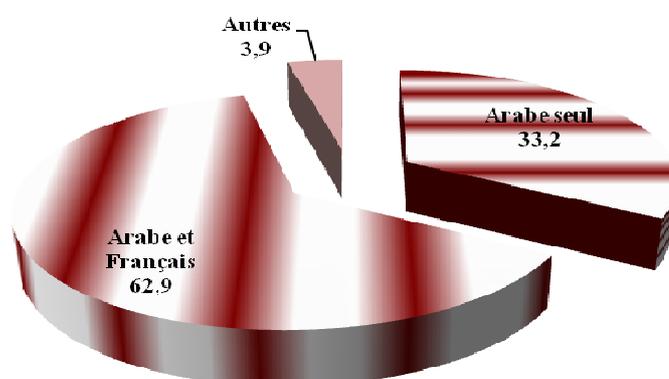
Province	Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Total
Kénitra	Urbain	6,4	9,3	7,8
	Rural	38,8	56,9	47,6
	Total	23,7	34,3	29,0
Sidi Kacem	Urbain	6,7	9,2	7,9
	Rural	24,0	34,9	29,3
	Total	19,2	27,7	23,3
Sidi Slimane	Urbain	7,9	11,2	9,5
	Rural	29,0	42,9	35,8
	Total	21,8	31,8	26,7
Région	Urbain	6,7	9,6	8,1
	Rural	31,7	46,5	39,0
	Total	22,0	31,9	26,9

Source : RGPH 2004

2-4 La connaissance des langues

La répartition des enfants scolarisés âgés de 10 ans à moins de 18 ans selon les langues lues et écrites, montre qu'au niveau régional 62,9% savent lire et écrire l'Arabe et le Français, 33,2% des enfants savent lire et écrire l'Arabe seul et seulement 3,9% des enfants savent lire et écrire des langues autres que l'Arabe et le Français.

Graphique 09 : Répartition des enfants de 10 à moins de 18 ans selon les langues lues et écrites (%)



Source : RGPH 2004

Au niveau régional, la lecture des données du tableau 15, montre que 72,1 % des enfants scolarisés savent lire et écrire l'Arabe et le Français en milieu urbain contre 54,5 % en milieu rural, soit presque 18 points de différence.

L'examen de ces résultats selon le sexe, montre que ce sont les filles (avec 63,9%) qui prédominent les garçons (62,0%) en matière de connaissance de l'Arabe et le Français. Par contre, en ce qui concerne la connaissance de l'Arabe seul, ce sont les garçons (34,5%) qui dépassent les filles (31,6%).

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

Tableau 15 : Population infantile (de 10 à 17 ans) selon les langues lues et écrites, le milieu de résidence, le sexe et la province (%)

Province	Langue lue et écrite	Urbain			Rural			Ensemble		
		M	F	E	M	F	E	M	F	E
Kénitra	Arabe	20,8	18,8	19,8	49,2	48,8	49,0	33,5	29,3	31,6
	Ar et Fra	72,5	72,9	72,7	49,8	50,2	49,9	62,3	64,9	63,5
	Autres	6,7	8,3	7,5	1,0	1,1	1,0	4,2	5,7	4,9
	Total	100,0								
Sidi Kacem	Arabe	23,7	20,8	22,3	41,5	42,7	42,1	36,1	35,1	35,6
	Ar et Fra	71,9	73,2	72,5	56,8	55,9	56,4	61,5	61,9	61,7
	Autres	4,5	5,9	5,2	1,6	1,4	1,5	2,5	3,0	2,7
	Total	100,0								
Sidi Slimane	Arabe	26,5	24,3	25,4	39,7	37,7	38,8	34,6	31,7	33,3
	Ar et Fra	68,0	69,2	68,6	58,4	60,4	59,2	62,1	64,4	63,1
	Autres	5,4	6,5	5,95	1,9	1,87	1,9	3,3	3,9	3,6
	Total	100,0								
Région	Arabe	22,3	20,1	21,2	44,3	43,9	44,1	34,5	31,6	33,2
	Ar et Fra	71,7	72,4	72,1	54,3	54,7	54,5	62,0	63,9	62,9
	Autres	6,0	7,5	6,7	1,4	1,4	1,4	3,5	4,5	3,9
	Total	100,0								

Source : RGPH 2004

CHAPITRE 3:
ACTIVITE ECONOMIQUE
ET CHOMAGE DES
ENFANTS

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

Chapitre 3 : Activité économique et chômage des enfants

Le travail des enfants est un phénomène complexe qui n'est pas facile à analyser. Auparavant, les enfants passaient rapidement à l'âge adulte, ils faisaient le travail d'adultes précocement. Aujourd'hui, le Maroc essaye toujours de respecter les conventions internationales sur l'enfance et interdit le travail des enfants de moins de 15 ans, ainsi que l'emploi des mineurs de moins de 18 ans dans les travaux pénibles. Mais malgré ça on trouve toujours des employeurs qui embauchent des enfants mineurs.

3-1 Les caractéristiques de la population infantile active

3-1-1 Population infantile selon le type d'activité, le sexe et le milieu de résidence

Au niveau de la région, des progrès ont été enregistrés au cours de ces dernières années. Le nombre des enfants engagés dans toutes formes de travail est passé de 81750 en 1994 à 62455 en 2004. Le taux brut d'activité est passé de 11,7% à 9,7%. Quant aux inactifs, ils représentent en 2004 plus de 90,0% (50,4% sont de sexe féminin), y compris les petits enfants âgés de moins de 7 ans, qui forment près de 37,4% de la population infantile étudiée et qui sont exclusivement des inactifs.

La répartition des enfants de moins de 18 ans selon le sexe, montre que la proportion des actifs est plus importante chez les masculins que chez les féminins aux niveaux régional et provincial. Au niveau régional, cette proportion atteint 11,9 % des enfants de sexe masculin contre 7,4 % des enfants de sexe féminin.

Pour les inactifs, la variation selon le sexe est contraire à ce qui se passe avec les actifs, il y a un avantage en faveur des enfants de sexe féminin par rapport aux masculins aux niveaux régional et provincial. Au niveau régional, la proportion des inactifs est de 92,6% chez les féminins contre 88,1% chez les masculins.

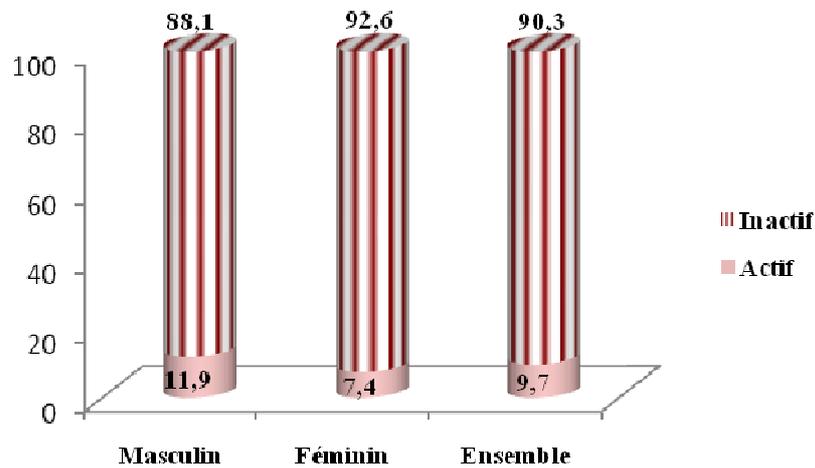
Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

Tableau 16: Répartition des enfants selon le type d'activité et le sexe (%)

Province	Type d'activité	Masculin	Féminin	Ensemble
Kénitra	Actif	12,1	8,0	10,1
	Inactif	87,9	92	89,9
	Total	100,0	100,0	100,0
Sidi Kacem	Actif	12	5,9	9
	Inactif	88	94,1	91
	Total	100,0	100,0	100,0
Sidi Slimane	Actif	10,9	8,1	9,5
	Inactif	89,1	91,9	90,5
	Total	100,0	100,0	100,0
Région 2004	Actif	11,9	7,4	9,7
	Inactif	88,1	92,6	90,3
	Total	100,0	100,0	100,0
Région 1994	Actif	13,4	6,0	11,7
	Inactif	86,6	94,0	88,3
	Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH (1994-2004)

Graphique 10 : Répartition des enfants de la région selon le type d'activité et le sexe (%)



Source : RGPH 2004

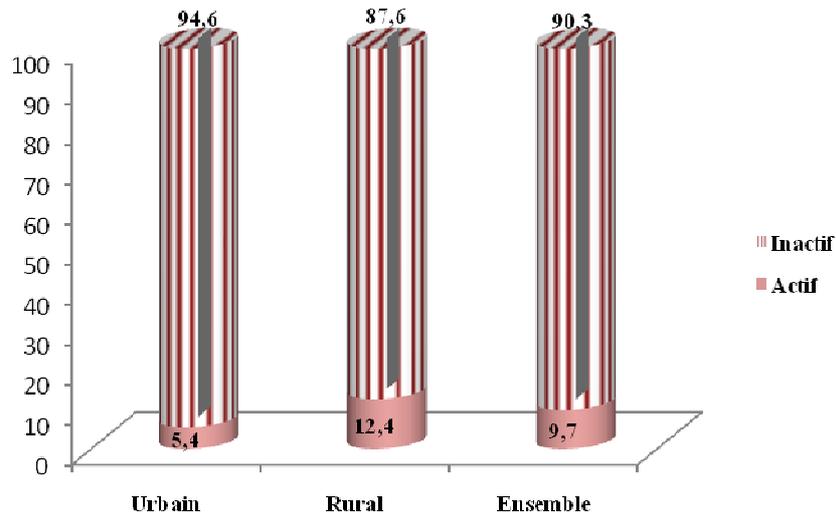
La répartition de la population infantile selon le type d'activité et le milieu de résidence, montre que les actifs ruraux sont plus nombreux que les actifs citadins, ils représentent 11,3% contre 6,4% en 1994 et 12,4% contre 5,4% en 2004. C'est l'inverse qui se produit pour les inactifs, les pourcentages au niveau régional sont comme suit : 88,7% en milieu rural contre 93,6 % dans les villes en 1994 et 87,6 % contre 94,6% en 2004.

Tableau 17 : Répartition des enfants selon le type d'activité et le milieu de résidence (%)

Province	Type	Urbain	Rural	Ensemble
Kénitra	Actif	5,3	14,3	10,1
	Inactif	94,8	85,7	89,9
	Total	100,0	100,0	100,0
Sidi Kacem	Actif	5,1	10,5	8,9
	Inactif	94,9	89,5	91
	Total	100,0	100,0	100,0
Sidi Slimane	Actif	6,4	11,1	9,5
	Inactif	93,6	88,9	90,5
	Total	100,0	100,0	100,0
Région 2004	Actif	5,4	12,4	9,7
	Inactif	94,6	87,6	90,3
	Total	100,0	100,0	100,0
Région 1994	Actif	6,4	11,3	9,7
	Inactif	93,6	88,7	90,3
	Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH (1994-2004)

Graphique 11 : Répartition des enfants selon le type d'activité et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2004

3-1-2 Population infantile active selon le sexe et le milieu de résidence

Les enfants actifs sont en grande majorité des ruraux, puisque plus de 75% des enfants actifs relèvent du milieu rural. Ce pourcentage atteint un maximum de 84,6% à Sidi Kacem et un minimum de 75,8% à Kénitra.

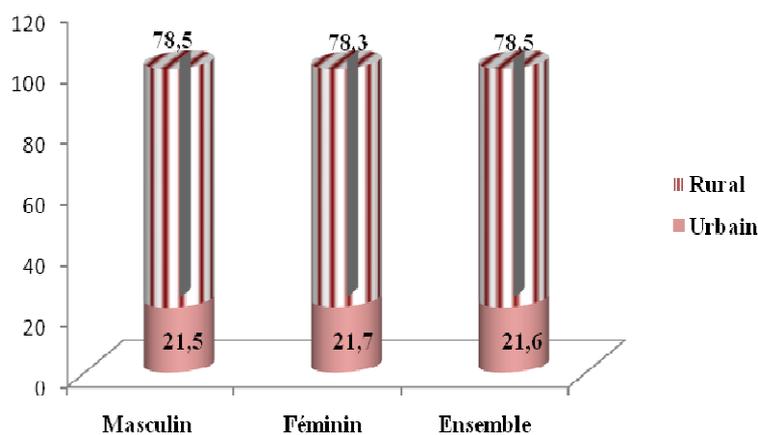
Selon le sexe, il n'y a pas de différences significatives au sein du même milieu de résidence, sauf à Sidi Kacem où les actifs masculins sont relativement plus nombreux que les féminins (16,2% contre 13,8%) en milieu urbain. En milieu rural de Sidi Kacem, ce sont les actives féminines qui sont plus nombreuses en terme relatif (86,2% contre 83,8% chez les actifs masculins).

Tableau 18: Répartition des enfants actifs selon le milieu de résidence et le sexe (%)

Province	Milieu	M	F	E
Kénitra	Urbain	24,0	24,5	24,2
	Rural	76,0	75,5	75,8
	Ensemble	100,0	100,0	100,0
Sidi Kacem	Urbain	16,2	13,8	15,4
	Rural	83,8	86,2	84,6
	Ensemble	100,0	100,0	100,0
Sidi Slimane	Urbain	22,9	22,9	22,9
	Rural	77,1	77,1	77,1
	Ensemble	100,0	100,0	100,0
Région	Urbain	21,5	21,7	21,6
	Rural	78,5	78,3	78,5
	Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Graphique 12 : Répartition des enfants actifs de la région selon le milieu de résidence et le sexe (%)



Source : RGPH 2004

3-1-3 Taux d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

L'analyse de la participation des enfants à l'activité économique de la région, fait ressortir un taux d'activité de 9,7%. Ce taux s'établit à 12,4% en milieu rural contre 5,4% en milieu urbain.

Il est plus élevé chez les garçons (11,9%) que chez les filles (7,4%). Cela s'explique par le fait que les garçons sont obligés à travailler plus que les filles qui sont beaucoup plus exposées à cet âge là, à l'aide familiale domestique ou ménagère.

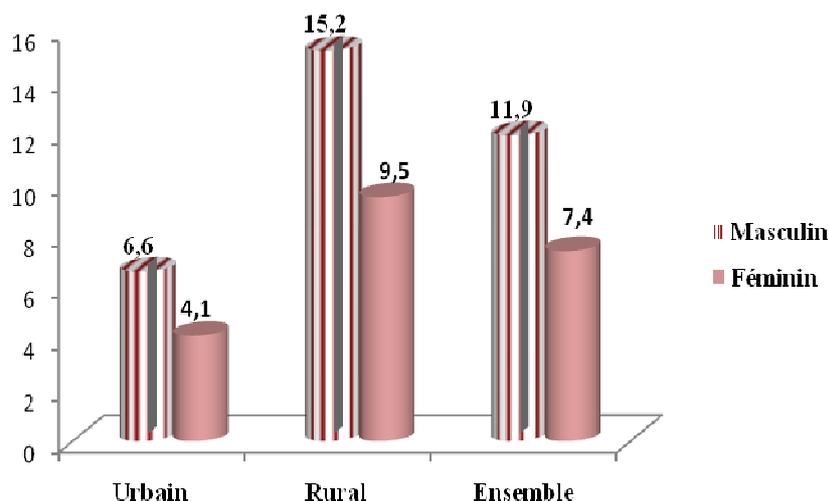
Ces constatations sont observées aussi au niveau de chaque province. Ce taux atteint son maximum à Kénitra avec 10,1% (12,2% pour les garçons et 8% pour les filles), et son minimum à Sidi Kacem avec 9,0% (12,0% pour les garçons et 5,9% pour les filles).

Tableau 19: Taux d'activité des enfants selon le milieu de résidence, le sexe et la province

Province	Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Kénitra	Urbain	6,3	4,2	5,3
	Rural	17,2	11,4	14,3
	Ensemble	12,2	8,0	10,1
Sidi Kacem	Urbain	7,1	2,9	5,0
	Rural	13,8	7,0	10,5
	Ensemble	12,0	5,9	9,0
Sidi Slimane	Urbain	7,4	5,4	6,4
	Rural	12,7	9,5	11,1
	Ensemble	10,9	8,1	9,5
Région	Urbain	6,6	4,1	5,4
	Rural	15,2	9,5	12,4
	Ensemble	11,9	7,4	9,7

Source : RGPH 2004

Graphique 13 : Taux d'activité des enfants selon le milieu de résidence et le sexe



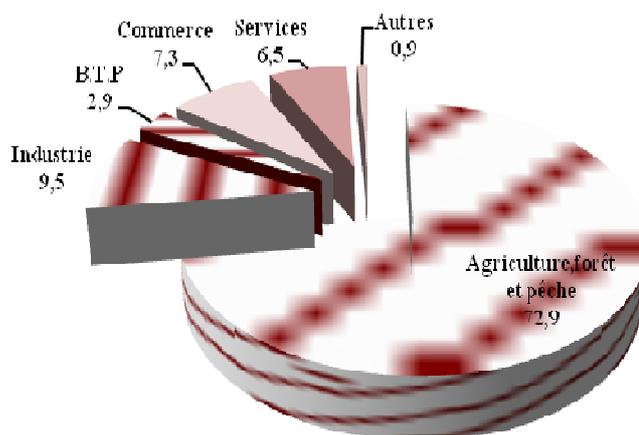
Source : RGPH 2004

3-2 Les caractéristiques de la population active occupée

3-2-1 Actifs occupés selon les branches d'activité économique

L'étude de la répartition des enfants actifs occupés selon les branches d'activité permet de dégager plusieurs enseignements. Ainsi, on relève la prépondérance de ces enfants dans le secteur de « l'agriculture, forêt et pêche » avec une part de 72,9%. Le secteur de « l'industrie » se place en deuxième position en engageant 9,5% des enfants travailleurs. En troisième position vient le commerce (7,3%). Juste après, on trouve le secteur des services (6,5%) et B.T.P (2,9%). Enfin viennent les autres secteurs qui engagent moins de 1% des enfants actifs occupés.

Graphique14 : Structure des enfants actifs occupés selon les branches d'activité (%)



Source : RGPH 2004

Par milieu de résidence, la situation se présente différemment. Si le secteur de « l'agriculture, les forêts et la pêche » emploie plus de 85% des actifs occupés en milieu rural, il n'engage que 13,1% en milieu urbain, où dominent le secteur de « l'industrie » avec 30,7%, le « commerce » (24,0%) et les « services » (21,6%).

Par sexe, on note une énorme disparité entre garçons et filles. Dans le « commerce », on trouve que les masculins prédominent avec 10,4% contre 1,3% chez les actives occupées. Par contre, dans le secteur des « services », ce sont les actives occupées filles qui dépassent les actifs occupés masculins avec 12,9% contre 3,2% chez les masculins. En effet, les services domestiques occupent la majorité des petites filles actives occupées.

Tableau 20: Structure des enfants actifs occupés selon les branches d'activité, le milieu de résidence et le sexe

Province	Branches d'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
		M	F	E	M	F	E	M	F	E
Kénitra	Agriculture, forêt et pêche	12,3	14,8	13,1	86,0	92,8	88,5	71,1	79,4	74,1
	Industrie	31,8	24,1	29,3	4,7	2,8	4,0	10,1	6,5	8,8
	B.T.P	12,5	0,6	8,6	2,3	0,4	1,6	4,3	0,4	2,9
	Commerce	31,4	4,6	22,6	5,0	0,8	3,5	10,3	1,5	7,1
	Services	8,8	52,5	23,1	1,4	2,9	2,0	2,9	11,5	6,0
	Autres	3,2	3,4	3,3	0,6	0,2	0,5	1,2	0,8	1,0
	Total	100,0								
Sidi Kacem	Agriculture, forêt et pêche	14,1	15,0	14,3	82,0	79,8	81,3	72,1	73,9	72,6
	Industrie	33,8	31,4	33,3	6,6	6,6	6,6	10,5	8,9	10,1
	B.T.P	8,5	0,2	6,8	3,0	0,7	2,3	3,8	0,7	2,9
	Commerce	32,5	4,3	26,8	5,7	0,6	4,2	9,6	0,9	7,1
	Services	9,6	45,9	16,8	2,1	11,8	5,0	3,2	14,9	6,5
	Autres	1,6	3,3	1,9	0,7	0,5	0,6	0,8	0,8	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Sidi Slimane	Agriculture, forêt et pêche	9,9	16,2	11,8	79,9	82,9	81,1	65,8	72,9	68,4
	Industrie	32,6	32,2	32,4	7,1	5,4	6,5	12,3	9,5	11,2
	B.T.P	7,1	0,2	5,0	3,2	0,3	2,1	4,0	0,3	2,6
	Commerce	35,8	3,2	25,8	6,6	1,0	4,4	12,5	1,3	8,3
	Services	11,8	44,9	22,0	2,3	9,8	5,2	4,2	15,1	8,3
	Autres	2,8	3,3	3,0	0,8	0,6	0,7	1,2	1,0	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Région	Agriculture, forêt et pêche	12,3	15,0	13,1	83,8	87,9	85,3	70,6	77,0	72,9
	Industrie	32,4	26,5	30,7	5,6	4,2	5,1	10,6	7,5	9,5
	B.T.P	10,6	0,4	7,6	2,6	0,4	1,9	4,1	0,4	2,9
	Commerce	32,3	4,3	24,0	5,5	0,8	3,8	10,4	1,3	7,3
	Services	9,5	50,3	21,6	1,8	6,3	3,4	3,2	12,9	6,5
	Autres	2,8	3,4	3,0	0,7	0,3	0,6	1,1	0,8	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : RGPH 2004

3-2-2 Actifs occupés selon la profession principale

Par sexe, on note chez les actives occupées, la domination des ouvrières et manœuvres agricoles avec plus de 82% contre 6,8% chez les masculins, mais pour les manœuvres non agricoles et les artisans, ce sont les masculins qui sont les plus nombreux avec 42,5% contre 35,2% chez les filles.

Tableau 21: Structure des enfants actifs occupés selon la profession principale et le sexe

Province	Profession agrégée	Masculin	Féminin	Ensemble
Kénitra	Artisans et ouvriers artisanaux	12,1	6,3	9,9
	Ouvriers et manœuvres agricoles	68,6	78,0	72,2
	Manœuvres non agricoles et petits métiers	12,5	12,9	12,6
	Autres	6,8	2,9	5,3
	Total	100,0	100,0	100,0
Sidi Slimane	Artisans et ouvriers artisanaux	16,0	11,8	14,4
	Ouvriers et manœuvres agricoles	62,1	65,6	63,5
	Manœuvres non agricoles et petits métiers	14,5	18,6	16,1
	Autres	7,4	4,0	6,1
	Total	100,0	100,0	100,0
Sidi Kacem	Artisans et ouvriers artisanaux	10,6	8,7	10,0
	Ouvriers et manœuvres agricoles	70,0	70,4	70,1
	Manœuvres non agricoles et petits métiers	13,1	17,4	14,4
	Autres	6,4	3,5	5,5
	Total	100,0	100,0	100,0
Région	Artisans et ouvriers artisanaux	35,2	5,7	10,6
	Ouvriers et manœuvres agricoles	6,8	82,9	70,3
	Manœuvres non agricoles et petits métiers	42,5	7,9	13,6
	Autres	15,5	3,5	5,5
	Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

La répartition des actifs occupés selon la profession principale et le milieu de résidence révèle une grande différence entre les deux milieux de résidence. En effet, 82,9% des actifs occupés ruraux travaillent en tant qu'ouvriers et manœuvres agricoles, 7,9% en tant

que manœuvres non agricoles. Après viennent les artisans et les ouvriers artisanaux avec 5,7%.

En milieu urbain, on trouve la domination des manœuvres non agricoles avec 42,5%. La deuxième position revient aux artisans et ouvriers artisanaux avec 35,2%. Quant à la troisième position, on trouve les commerçants avec 9,9%.

Tableau 22: Structure des enfants actifs occupés selon la profession principale et le milieu de résidence

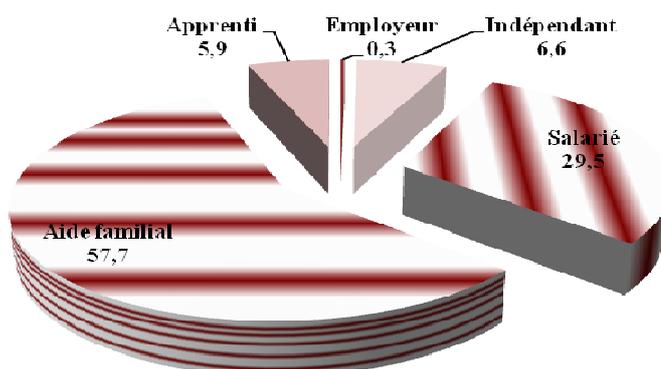
Province	Profession	Urbain	Rural	Ensemble
Kénitra	Commerçants et intermédiaires financiers	9,4	1,5	2,9
	Artisans et ouvriers artisanaux	34,0	4,6	9,9
	Ouvriers et manœuvres agricoles	6,3	86,8	72,2
	Manœuvres non agricoles et petits métiers	44,3	5,6	12,6
	Autres	6,0	1,6	2,4
	Total	100,0	100,0	100,0
Sidi Slimane	Commerçants et intermédiaires financiers	9,1	1,9	3,2
	Artisans et ouvriers artisanaux	38,9	9,1	14,4
	Ouvriers et manœuvres agricoles	6,3	75,8	63,5
	Manœuvres non agricoles et petits métiers	40,9	10,7	16,1
	Autres	4,7	2,5	2,9
	Total	100,0	100,0	100,0
Sidi Kacem	Commerçants et intermédiaires financiers	12,0	1,8	3,1
	Artisans et ouvriers artisanaux	35,9	6,2	10,0
	Ouvriers et manœuvres agricoles	8,5	79,1	70,1
	Manœuvres non agricoles et petits métiers	38,4	10,9	14,4
	Autres	5,2	2,1	2,4
	Total	100,0	100,0	100,0
Région	Commerçants et intermédiaires financiers	9,9	1,6	3,0
	Artisans et ouvriers artisanaux	35,2	5,7	10,6
	Ouvriers et manœuvres agricoles	6,8	82,9	70,3
	Manœuvres non agricoles et petits métiers	42,5	7,9	13,6
	Autres	5,6	1,9	2,5
	Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

3-2-3 Situation dans la profession selon le milieu de résidence et le sexe

La nécessité économique oblige certains parents à recourir à la force de travail de leurs enfants, soit comme aides familiaux, soit comme ouvriers, (soit en incitant leurs filles pour travailler en tant que domestiques). En effet, la répartition des actifs occupés selon la situation dans la profession, montre que les aides familiaux représentent plus de la moitié (57,7%). Ils sont suivis par les salariés avec 29,5%. Ensuite viennent les indépendants et les apprentis avec respectivement, 6,6% et 5,9%.

Graphique 15 : Répartition des enfants actifs occupés selon la situation dans la profession (%)



Source : RGPH 2004

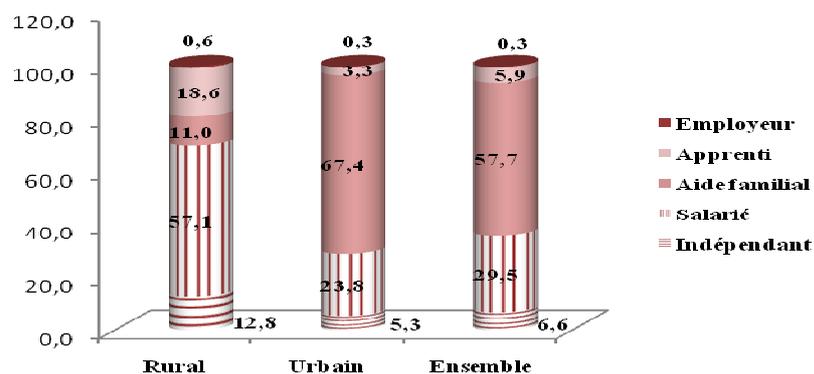
Par milieu de résidence, en milieu rural, les aides familiaux prédominent avec 67,4% de l'ensemble des enfants actifs occupés ruraux. Par contre, ce sont les salariés qui prédominent en milieu urbain avec 57,1%.

Tableau 23 : Répartition des enfants actifs occupés selon la situation dans la profession, le milieu de résidence et la province (%)

Province	Milieu	Situation dans la profession					Total
		Emp	Indép	Sal	Aide famil	Apprenti	
Kénitra	Urbain	0,6	11,6	59,1	10,7	18,1	100,0
	Rural	0,2	4,9	23,8	68,9	2,2	100,0
	Ensemble	0,3	6,1	30,5	57,9	5,2	100,0
Sidi Kacem	Urbain	0,5	14,7	49,2	13,3	22,3	100,0
	Rural	0,4	5,3	22,4	66,9	4,9	100,0
	Ensemble	0,5	6,5	25,9	60,0	7,2	100,0
Sidi Slimane	Urbain	0,4	14,9	60,0	9,1	15,6	100,0
	Rural	0,2	6,7	26,4	62,8	4,0	100,0
	Ensemble	0,2	8,2	32,5	53,0	6,1	100,0
Région	Urbain	0,6	12,8	57,1	11,0	18,6	100,0
	Rural	0,3	5,3	23,8	67,4	3,3	100,0
	Ensemble	0,3	6,6	29,5	57,7	5,9	100,0

Source : RGPH 2004

Graphique 16 : Répartition des enfants actifs occupés de la région selon la situation dans la profession et le milieu de résidence(%)



Source : RGPH 2004

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

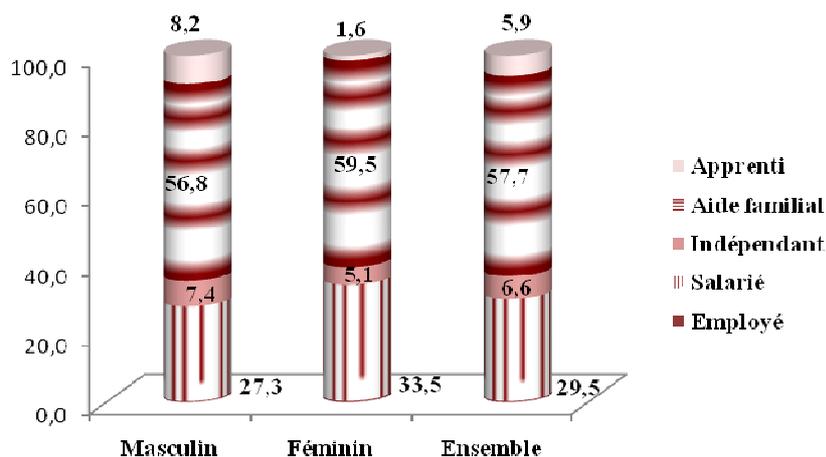
Par sexe, la distribution des actifs occupés selon la situation dans la profession suit la même tendance avec la dominance du statut d'aide familial avec une part de plus de la moitié (56,8% pour les garçons et 59,5% pour les filles). Le salariat vient en deuxième degré d'importance (27,3% pour les garçons et 33,5% pour les filles). En relève au niveau de ces deux statuts une représentativité plus importante chez les filles que parmi les garçons. La situation s'inverse pour les statuts d'indépendant et d'apprenti qui sont plus représentés chez les garçons (7,4% et 8,2%) que chez les filles (5,1% et 1,6%). La tendance est respectée au niveau provincial avec, toutefois, une représentativité des aides familiaux plus importante chez les garçons par rapport aux filles, au niveau de la province de Sidi Slimane.

Tableau 24 : Répartition des enfants actifs occupés selon la situation dans la profession, le sexe et la province(%)

Province	Sexe	Situation dans la profession					Total
		Emp	Indép	Sal	Aide famil	Apprenti	
Kénitra	M	0,3	7,4	28,5	56,3	7,5	100,0
	F	0,3	4,1	33,8	60,5	1,4	100,0
	E	0,3	6,1	30,5	57,9	5,2	100,0
Sidi Kacem	M	0,3	6,5	24,4	59,4	9,5	100,0
	F	0,9	6,6	29,4	61,4	1,8	100,0
	E	0,5	6,5	25,9	60,0	7,2	100,0
Sidi Slimane	M	0,2	9,2	29,0	53,1	8,6	100,0
	F	0,3	6,7	38,2	52,8	2,1	100,0
	E	0,2	8,2	32,5	53,0	6,1	100,0
Région	M	0,3	7,4	27,3	56,8	8,2	100,0
	F	0,4	5,1	33,5	59,5	1,6	100,0
	E	0,3	6,6	29,5	57,7	5,9	100,0

Source : RGPH 2004

Graphique 17 : Répartition des enfants actifs occupés de la région selon la situation dans la profession et le sexe(%)



Source : RGPH 2004

3-3 Le chômage des enfants de moins de 18 ans

Parmi 47 862 enfants actifs dans la région, âgés de 15 à moins de 18 ans, il y a 12 098 chômeurs. Le taux de chômage des enfants a connu une baisse importante entre 1994 et 2004. Il est passé de 31,1% à près de 25,3% entre ces deux dates.

Les enfants citadins sont plus touchés par le chômage que les ruraux, leur taux de chômage est de 45,7% contre 19,1% en milieu rural.

Par sexe, le chômage est plus accentué chez la population féminine que chez la population masculine, avec des taux de 31,5% et de 21,6% respectivement. La même situation est observée au niveau provincial.

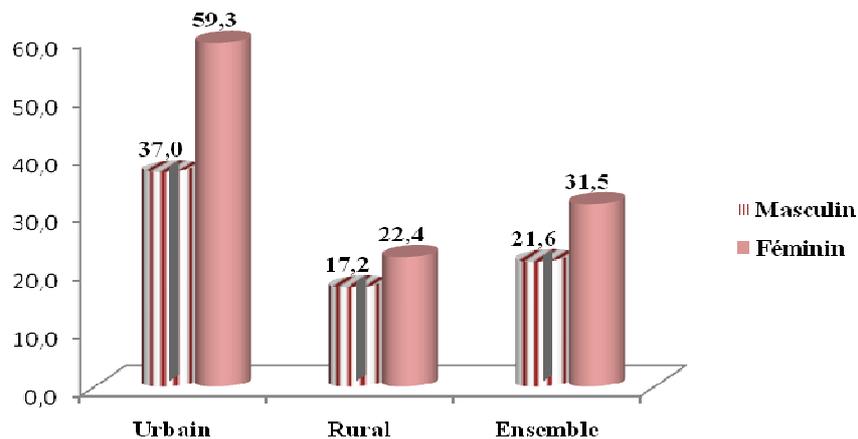
Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

Tableau 25 : Taux de chômage des enfants de 15 à 17 ans selon le milieu de résidence, le sexe et la province

Province	Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Kénitra	Urbain	37,6	56,7	45,3
	Rural	13,7	15,5	14,3
	Ensemble	19,9	27,5	22,8
Sidi Kacem	Urbain	31,3	61,2	40,3
	Rural	18,0	26,9	20,8
	Ensemble	20,2	32,2	24,0
Sidi Slimane	Urbain	42,3	66,1	52,7
	Rural	26,0	32,7	28,9
	Ensemble	29,7	40,7	34,4
Région	Urbain	37,0	59,3	45,7
	Rural	17,2	22,4	19,1
	Ensemble	21,6	31,5	25,3

Source : RGPH 2004

Graphique 18 : Taux de chômage des enfants de 15 à 17 ans de la région selon le milieu de résidence et le sexe



Source : RGPH 2004

CHAPITRE 4 :

HANDICAP DES

ENFANTS

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

Chapitre 4 : Le handicap des enfants

Le handicap peut être défini comme un désavantage ou une infirmité congénitale ou acquise plaçant un individu en état d'infériorité. On distingue trois grandes catégories d'handicapés : les handicapés physiques, les handicapés sensoriels et les handicapés mentaux,

Les causes du handicap sont multiples et diverses. Elles sont surtout les traumatismes, les malformations, les anomalies génétiques, les infections...

Au niveau de la région du Gharb-Chrarda-Beni-Hssen, près de 5 658 enfants de moins de 18 ans sont handicapés. Ils représentent 0,9 % de la population infantile.

4-1 Les enfants handicapés par province

La répartition des enfants handicapés par province, montre que plus de la moitié relève de la province de Kénitra (54,6%), suivi par 29,4% à Sidi Kacem et 16,0% à Sidi Slimane.

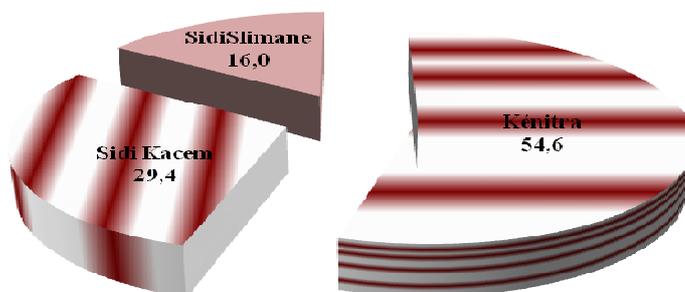
Parmi, 5658 des enfants handicapés de la région, on trouve près de 3333 enfants sont de sexe masculin. Ils représentent au niveau de chaque province plus de 57% de l'ensemble des handicapés du même province.

Tableau 26 : Structure des enfants handicapés selon la province et le sexe

Province	Kénitra	Sidi Kacem	Sidi Slimane	Région
Masculin	58,2	61,0	57,5	58,9
Féminin	41,8	39,0	42,5	41,1
Ensemble	54,6	29,4	16,0	100,0

Source : RGPH 2004

Graphique 19 : Répartition des enfants handicapés selon la province (%)

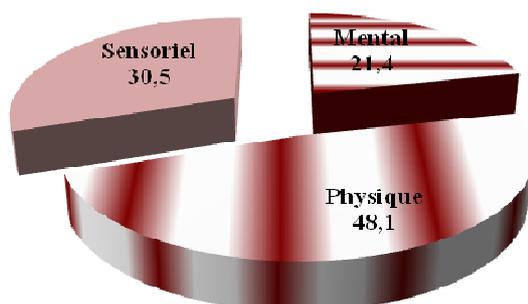


Source : RGPH 2004

4-2 Le type de handicap

La répartition des enfants de moins de 18 ans selon le type de handicap, montre que le handicap physique est le plus répandu et ce quel que soit le milieu de résidence. Il représente 48,1%, suivi par le handicap sensoriel qui représente 30,5% et le handicap mental avec 21,4 %.

Graphique 20 : Répartition des enfants handicapés selon le type de handicap (%)



Source : RGPH 2004

4-2-1 Type de handicap selon le milieu de résidence

Le tableau 27 qui présente la répartition des handicapés selon le type de handicap et le milieu de résidence, montre que 2289 handicapés se trouvent en milieu urbain et 3369 handicapés en milieu rural. En effet, les taux de prévalence de l'handicap sont de l'ordre de 0,9% et 0,8% respectivement. L'handicap physique est le plus répandu dans les deux milieux de résidence. Il dépasse 55 % en milieu rural que ce soit au niveau régional ou au niveau provincial. Il représente 62,9 % en milieu rural et 37,1% en milieu urbain au niveau régional. Le même constat pour le handicap sensoriel qui est en seconde position avec des pourcentages de 61,6% en milieu rural et 38,4 % en milieu urbain.

Pour les handicapés mentaux, c'est l'inverse qui se produit. Ils représentent au niveau régional, plus de 51% en milieu urbain contre 48,9% en milieu rural. Au niveau provincial, la situation est similaire dans la province de Kénitra, mais pour les deux autres provinces (Sidi Kacem et Sidi Slimane), ce sont les ruraux qui sont les plus nombreux. Ils représentent 68,7 % et 60,3 % des handicapés mentaux.

Tableau 27 : Enfants handicapés selon le type de handicap, le milieu de résidence et la province (%)

Province	Type	Urbain	Rural	Total
Kénitra	Physique	44,9	55,1	48,7
	Sensoriel	49,7	50,3	27,9
	Mental	62,5	37,5	23,4
	Total	50,4	49,6	54,7
SidiSlimane	Physique	34,0	66,0	49,8
	Sensoriel	38,7	61,3	32,3
	Mental	39,8	60,3	17,8
	Total	36,5	63,5	16,0
Sidi Kacem	Physique	23,4	76,6	45,9
	Sensoriel	21,1	78,9	34,5
	Mental	31,3	68,7	19,6
	Total	24,2	75,8	29,4
Région	Physique	37,1	62,9	48,1
	Sensoriel	38,4	61,6	30,5
	Mental	51,1	48,9	21,4
	Total	40,5	59,5	100

Source : RGPH 2004

4-2-2 Type de handicap selon le sexe

La répartition des handicapés selon le type de l'handicap et le sexe montre qu'aux niveaux régional et provincial et quel que soit le type d' handicap, le nombre des enfants de sexe masculin en situation de handicap est souvent plus élevé que celui des enfants handicapés de sexe féminin. Dans tous les cas, les handicapés masculins représentent plus de 57%. Au niveau régional ce pourcentage atteint 58,9 % contre 41,1 % chez les handicapés de sexe féminin.

Tableau 28 : Répartition des enfants handicapés selon le type de handicap, le sexe et la province (%)

Province	Type d'handicap	Masculin	Féminin	Total
Kénitra	Physique	59,1	40,9	48,7
	Sensoriel	58,5	41,5	27,9
	Mental	56,0	44,0	23,4
	Total	58,2	41,8	100,0
Sidi Kacem	Physique	60,5	39,5	45,9
	Sensoriel	60,7	39,3	34,5
	Mental	62,6	37,4	19,6
	Total	61,0	39,0	100,0
SidiSlimane	Physique	57,8	42,2	49,8
	Sensoriel	58,6	41,4	32,3
	Mental	54,7	45,3	17,8
	Total	57,5	42,5	100,0
Région	Physique	59,3	40,7	48,1
	Sensoriel	59,3	40,7	30,5
	Mental	57,6	42,4	21,4
	Total	58,9	41,1	100,0

Source : RGPH 2004

4-3 Le taux de prévalence de l'handicap

4-3-1 Taux de prévalence de l'handicap selon le milieu de résidence

L'analyse du tableau 29 qui présente les taux de prévalence de l'handicap selon le milieu de résidence fait ressortir que, le taux de prévalence de l'handicap est souvent plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, à l'exception de la province de Sidi Kacem où l'on observe l'inverse, puisque ce taux atteint 0,76 % en milieu urbain contre 0,91 % en milieu rural.

Tableau 29: Taux de prévalence de l'handicap selon le milieu de résidence

Province	Urbain	Rural	Ensemble
Kénitra	0,98	0,84	0,90
Sidi Kacem	0,76	0,91	0,87
SidiSlimane	0,86	0,78	0,80
Région	0,91	0,85	0,88

Source : RGPH 2004

4-3-2 Taux de prévalence de l'handicap selon le sexe

Selon les données du tableau 30, on remarque qu'il y a une prédominance des handicapés masculins, et ce quel que soit la province.

Au niveau régional, le taux de prévalence de l'handicap atteint 1,02 % chez les handicapés de sexe masculin et 0,73 % chez les handicapés de sexe féminin.

Tableau 30: Taux de prévalence de l'handicap selon le sexe

Province	Masculin	Féminin	Ensemble
Kénitra	1,04	0,77	0,90
Sidi Kacem	1,04	0,69	0,87
SidiSlimane	0,91	0,70	0,80
Région	1,02	0,73	0,88

Source : RGPH 2004

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

CONCLUSION

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

CONCLUSION

Les résultats du RGPH 2004 ont permis de faire ressortir les caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la population infantile de la région du Gharb-Chrarda-Beni-Hsen aux niveaux régional et provincial. Cette population représente presque 39% de la population municipale dont 61% relèvent du milieu rural. Par sexe, les garçons dépassent les filles par un point d'écart (51%). Plus de la moitié des enfants sont installés dans la province de Kénitra.

La population infantile de la région est composée majoritairement, des enfants qui sont en âge de scolarisation (entre 5 et 14 ans). Plus de 99% des enfants de moins de 18 sont célibataires et 80,1% vivent dans des ménages dirigés par un parent.

Le taux d'analphabétisme a connu une baisse remarquable dans les dix dernières années. Le milieu rural et la population féminine en particulier sont les plus touchés.

Le taux de scolarisation des enfants a dépassé 90% en milieu urbain et 60% en milieu rural. En matière de connaissance des langues, plus de 62% des enfants alphabétisés savent lire et écrire l'Arabe et le Français.

Le taux d'activité a connu une baisse durant la période intercensitaire (de 11,7% à 9,7%). Le secteur de l'agriculture est le premier employeur des enfants actifs occupés. La structure selon la profession principale a montré la domination des ouvrières et manœuvres agricoles et les aides familiaux qui représentent plus de la moitié des actifs occupés (57,7%). Quant au taux de chômage, il atteint 25,3%.

Dans la région, les enfants handicapés représentent moins de 1% de la population infantile. L'handicap physique est le plus répandu chez les enfants handicapés, et le taux de prévalence atteint 0,88%.

Ces résultats nous indiquent que la situation de l'enfant dans la région a connu un ensemble de changements quantitatifs dans les dix dernières années, à savoir, l'amélioration du taux de scolarisation, la baisse du taux de chômage, Mais malgré ça, l'évolution des droits de l'enfant augmente lentement ou stagne encore dans la région, en particulier la généralisation de l'enseignement en milieu rural, la qualité de l'enseignement, la lutte contre le travail des enfants, la prise en charge des enfants en situation difficile.... Les objectifs les plus importants sont loin d'être accompli. En effet, les mentalités des parents restent souvent favorables pour l'exploitation des enfants surtout dans le milieu rural où la pauvreté est fortement présente et où les parents ne voient pas de meilleures alternatives. Donc l'enfant est toujours considéré comme la propriété de ses parents et ne jouit pas des droits et des responsabilités adaptés à son âge. Mais, la protection ne recouvre pas seulement ce que les parents ou la famille mettent en place pour assurer à l'enfant une évolution et une croissance équilibrées dans un milieu favorable où un certain nombre de conditions sont réunies, mais également les mesures et actions que les pouvoirs publics mettent en place pour compléter ce qui est entrepris par la famille, et parfois suppléer à celle-ci en cas de défaillance.

Il faut donc une mise en place d'institutions et de dispositions législatives pour la protection et la sauvegarde de l'enfance. Et exiger de tous les partenaires du développement d'intensifier leurs efforts de suivi des programmes qui soutiennent les enfants les plus défavorisés et agissent sur les déterminants de la situation, en se recentrant sur l'équité et sur les déterminants à la base des disparités.

Enfin, pour conclure, les problèmes des enfants doivent être considérés dans un cadre global pour que toutes les actions convergent vers un seul but, à savoir, l'amélioration du bien-être des enfants, leur assurer un développement et une croissance dans un milieu sain, et les préparer pour prendre la relève.

ANNEXE STATISTIQUE

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

Tableau 01 : Répartition de la population infantile par âge, milieu de résidence et province (%)

Province	Milieu	Groupes d'âge				
		0-4	5-9	10-14	15-17	
Kénitra	Urbain	26,6	27,2	29,3	16,9	100,0
	Rural	27,5	26,1	29,2	17,2	100,0
	Ensemble	27,0	26,6	29,3	17,1	100,0
Sidi Kacem	Urbain	25,9	26,9	29,4	17,8	100,0
	Rural	27,2	25,9	29,1	17,8	100,0
	Ensemble	26,8	26,2	29,2	17,8	100,0
Sidi Slimane	Urbain	25,7	26,7	30,1	17,5	100,0
	Rural	26,4	26,9	29,3	17,4	100,0
	Ensemble	26,2	26,8	29,6	17,4	100,0
Région	Urbain	26,3	27,1	29,4	17,2	100,0
	Rural	27,1	26,2	29,2	17,5	100,0
	Ensemble	26,8	26,5	29,3	17,4	100,0

Source : RGPH 2004

Tableau 02 : Répartition des enfants selon le groupe d'âges et le sexe (%)

Province	Age	Sexe		Total
		Masculin	Féminin	
Kénitra	0-4	27,0	27,0	27,0
	5-9	26,6	26,7	26,6
	10-14	29,4	29,0	29,3
	15-17	17,0	17,3	17,1
	Total	100,0	100,0	100,0
Sidi Kacem	0-4	27,0	26,7	26,8
	5-9	26,0	26,4	26,2
	10-14	29,2	29,2	29,2
	15-17	17,8	17,7	17,8
	Total	100,0	100,0	100,0
Sidi Slimane	0-4	26,3	26,1	26,2
	5-9	26,7	26,9	26,8
	10-14	29,7	29,5	29,6
	15-17	17,3	17,5	17,4
	Total	100,0	100,0	100,0
Région	0-4	26,9	26,8	26,8
	5-9	26,4	26,6	26,5
	10-14	29,4	29,2	29,3
	15-17	17,3	17,4	17,4
	Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

Tableau 3 : Structure des enfants actifs occupés selon les branches d'activité et le milieu de résidence

Province	Branches d'activité	Urbain	Rural	Ensemble
Kénitra	Agriculture, forêt et pêche	12,6	89,3	75,4
	Mines	0,2	0,2	0,2
	Industrie	30,5	3,8	8,7
	Eau, électricité et énergie	0,0	0,0	0,0
	B.T.P	7,6	1,3	2,5
	Commerce	22,7	3,3	6,8
	Transport et	1,4	0,2	0,4
	Services	23,8	1,9	5,8
	Administration, éducation,	1,2	0,0	0,2
	Total	100,0	100,0	100,0
Sidi Kacem	Agriculture, forêt et pêche	13,6	82,6	73,8
	Mines	0,1	0,0	0,1
	Industrie	33,9	6,1	9,7
	Eau, électricité et énergie	0,1	0,0	0,0
	B.T.P	6,1	1,8	2,3
	Commerce	26,8	3,9	6,8
	Transport et	0,9	0,5	0,5
	Services	18,2	5,0	6,7
	Administration, éducation,	0,3	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	
Sidi Slimane	Agriculture, forêt et pêche	11,5	81,8	69,2
	Mines	0,3	0,0	0,1
	Industrie	32,2	6,2	10,9
	Eau, électricité et énergie	0,1	0,0	0,0
	B.T.P	4,0	1,7	2,1
	Commerce	26,0	4,4	8,2
	Transport et	1,6	0,3	0,5
	Services	23,6	5,3	8,6
	Administration, éducation,	0,7	0,3	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	
Région	Agriculture, forêt et pêche	12,6	86,2	74,0
	Mines	0,2	0,1	0,1
	Industrie	31,5	4,9	9,3
	Eau, électricité et énergie	0,0	0,0	0,0
	B.T.P	6,7	1,5	2,4
	Commerce	24,1	3,6	7,0
	Transport et	1,3	0,3	0,5
	Services	22,7	3,3	6,5
	Administration, éducation,	0,9	0,1	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	

Source : RGPH 2004

Tableau 4 : Structure des enfants actifs occupés selon les branches d'activité et le sexe

Province	Branches d'activité	Masculin	Féminin	Ensemble
Kénitra	Agriculture, forêt et pêche	72,2	80,6	75,4
	Mines	0,2	0,1	0,2
	Industrie	10,3	6	8,7
	Eau, électricité et énergie	0,0	0,0	0,0
	B.T.P	3,7	0,4	2,5
	Commerce	10,1	1,4	6,8
	Transport et	0,6	0,2	0,4
	Services	2,8	10,9	5,8
	Administration, éducation,	0,1	0,4	0,2
	Total		100,0	100,0
Sidi Kacem	Agriculture, forêt et pêche	73,3	75,2	73,8
	Mines	0,1	0,0	0,1
	Industrie	10,4	7,8	9,7
	Eau, électricité et énergie	0,0	0,0	0,0
	B.T.P	3,1	0,6	2,3
	Commerce	9,3	0,9	6,8
	Transport et	0,5	0,5	0,5
	Services	3,2	14,8	6,7
	Administration, éducation,	0,1	0,2	0,1
	Total		100,0	100,0
Sidi Slimane	Agriculture, forêt et pêche	66,5	73,8	69,2
	Mines	0,1	0,0	0,1
	Industrie	12,3	8,6	10,9
	Eau, électricité et énergie	0,1	0	0
	B.T.P	3,2	0,2	2,1
	Commerce	12,5	1,2	8,2
	Transport et	0,8	0,2	0,5
	Services	4,3	15,4	8,6
	Administration, éducation,	0,2	0,6	0,4
	Total		100,0	100,0
Région	Agriculture, forêt et pêche	71,7	78,4	74,0
	Mines	0,2	0	0,1
	Industrie	10,6	6,8	9,3
	Eau, électricité et énergie	0,0	0,0	0,0
	B.T.P	3,5	0,4	2,4
	Commerce	10,2	1,3	7,0
	Transport et	0,6	0,2	0,5
	Services	3,1	12,5	6,5
	Administration, éducation,	0,1	0,4	0,2
	Total		100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

Tableau 5 : Enfants handicapés selon le type de handicap, l'âge et la province (%)

Province	Type	1 à 4	5 à 9	10 à 14	15 à 17	Total
Kénitra	Physique	18,6	24,2	35,6	21,7	48,7
	Sensoriel	11,1	30,4	36,9	21,7	27,9
	Mental	9,4	23,2	43,6	23,8	23,4
	Total	14,4	25,7	37,8	22,2	54,7
Sidi Kacem	Physique	17,0	27,5	32,5	23,0	45,9
	Sensoriel	10,1	31,6	35,3	23,0	34,5
	Mental	8,9	23,9	38,7	28,5	19,6
	Total	13,1	28,2	34,6	24,1	29,4
Sidi Slimane	Physique	14,2	27,6	36,9	21,3	49,8
	Sensoriel	9,3	30,1	40,1	20,6	32,3
	Mental	11,2	21,1	38,5	29,2	17,8
	Total	12,1	27,2	38,2	22,5	16,0
Région	Physique	17,4	25,7	34,9	22,0	48,1
	Sensoriel	10,5	30,7	36,9	21,9	30,5
	Mental	9,5	23,1	41,6	25,8	21,4
	Total	13,6	26,7	36,9	22,8	100,0

Source : RGPH 2004

Tableau 6 : Taux de prévalence de handicap par type de handicap, milieu de résidence et province (%)

Province	Type	Urbain	Rural	Ensemble
Kénitra	Physique	0,42	0,45	0,44
	Sensoriel	0,27	0,24	0,25
	Mental	0,28	0,15	0,21
	Total	0,98	0,84	0,90
Sidi Kacem	Physique	0,34	0,42	0,40
	Sensoriel	0,23	0,33	0,30
	Mental	0,19	0,16	0,17
	Total	0,76	0,91	0,87
Sidi Slimane	Physique	0,40	0,40	0,40
	Sensoriel	0,29	0,24	0,26
	Mental	0,17	0,13	0,14
	Total	0,86	0,78	0,80
Région	Physique	0,40	0,43	0,42
	Sensoriel	0,26	0,27	0,27
	Mental	0,25	0,15	0,19
	Total	0,91	0,85	0,88

Source : RGPH 2004

Tableau 7 : Taux de prévalence de handicap par type de handicap, sexe et province (%)

Province	Type d'handicap	Masculin	Féminin	Ensemble
Kénitra	Physique	0,51	0,37	0,44
	Sensoriel	0,29	0,21	0,25
	Mental	0,23	0,19	0,21
	Total	1,04	0,77	0,90
Sidi Kacem	Physique	0,47	0,32	0,40
	Sensoriel	0,36	0,24	0,30
	Mental	0,21	0,13	0,17
	Total	1,04	0,69	0,87
Sidi Slimane	Physique	0,45	0,35	0,40
	Sensoriel	0,30	0,22	0,26
	Mental	0,15	0,13	0,14
	Total	0,91	0,70	0,80
Région	Physique	0,49	0,35	0,42
	Sensoriel	0,31	0,22	0,27
	Mental	0,21	0,16	0,19
	Total	1,02	0,73	0,88

Source : RGPH 2004



المندوبية السامية للتخطيط

HAUT - COMMISSARIAT AU PLAN

DIRECTION REGIONALE
Gharb - Chrarda - Béni Hssen

Tél : +212 (0)5 37 32 91 10
Fax : +212 (0)5 37 32 91 18
+212 (0)5 37 35 58 20

E-mail : kenitra_hcp@yahoo.fr